

Communiqué

Avenir des retraites
contre l'allongement de la durée de cotisation
MOBILISATION LE JEUDI 22 MAI

L'Union syndicale Solidaires appelle les salariés à se mobiliser massivement le 22 mai pour refuser le passage à 41 annuités de la durée de cotisation. Une nouvelle augmentation de la durée de cotisation ne pourrait qu'entraîner une nouvelle baisse du niveau des pensions quand plus de six salariés sur dix sont hors emploi au moment de faire valoir leur droit à la retraite. Une telle mesure toucherait notamment les salariés en situation précaires, aux carrières heurtées, en particulier les femmes. De plus, alors que les conditions de travail se dégradent, que la souffrance au travail se développe, il ne faut pas travailler plus, mais moins !

Cette nouvelle mesure s'inscrit dans une perspective de dégradation permanente des droits à la retraite puisqu'il est prévu que les deux tiers des gains d'espérance de vie à 60 ans soient transformés en allongement de la durée de cotisation. Le Medef a d'ailleurs annoncé la couleur puisqu'il veut porter celle-ci à 45 ans et faire passer à 62 ans l'âge de départ à la retraite.

Il faut stopper cette logique de régression sociale permanente. Face à un gouvernement qui a décidé de passer en force, face aux projets du Medef, la mobilisation unitaire des salariés est indispensable. La journée du 22 mai doit en être une étape importante. Les mobilisations en cours doivent converger afin de créer les rapports de forces nécessaires pour faire échec aux projets du gouvernement.

Le 30 avril 2008